

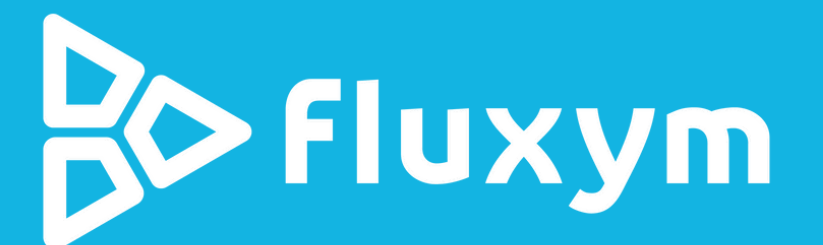
KILOOUTOU



Cas Client

KILOOUTOU

3ème loueur européen et acteur majeur de la location en France, Kiloutou concilie depuis plus de 40 ans, économie, environnement et humain en proposant les offres les plus innovantes au service d'une clientèle diversifiée.





« Fluxym nous a accompagné dans la digitalisation de l'entièreté de nos processus afin de répondre aux contraintes apportées par la crise sanitaire »

*David Glatigny,
Responsable des systèmes d'information Finance et RH*

Secteur

▷ Location de matériel

Chiffres clés

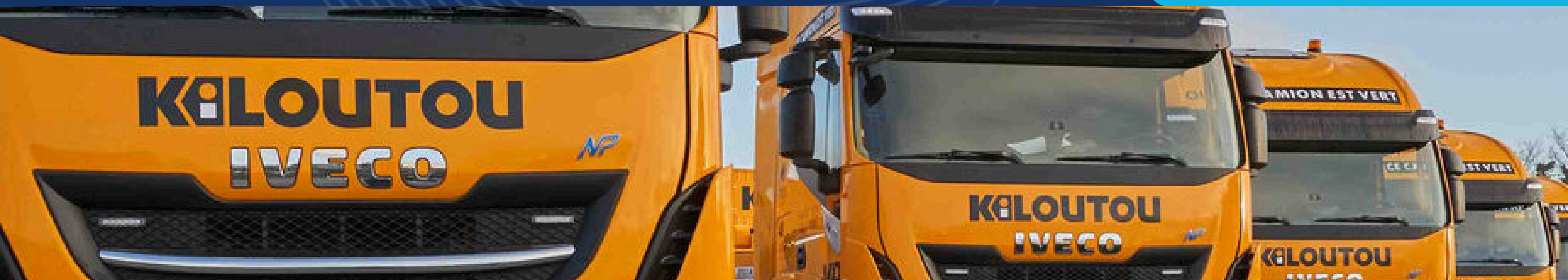
- ▷ Chiffre d'Affaires : 1018 M€
- ▷ Effectif : 7000 employés
- ▷ Agences : 600

Modules Notilus

- ▷ Expense
- ▷ Archivage à Valeur Probante
- ▷ Mobilité

Contexte

- ▷ 1 200 profils actifs
- ▷ 1 200 notes de frais / an
- ▷ Déploiement de la solution en France, Espagne et Allemagne
- ▷ 4 filiales spécialisées : Kiloutou Module / Kiloutou Signalisation / Kiloutou Energie / Loca reception





Contexte

Fondé en 1980 en France, la société Kiloutou est un **acteur majeur de la location de matériel** en France et se positionne au 3ème rang au niveau Européen. Depuis les 10 dernières années, l'entreprise a fortement accéléré sa croissance, avec la création de 4 filiales (Kiloutou module, Kiloutou Signalisation, Kiloutou Energie et Loca Reception) et un développement à l'International (la France, la Pologne, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, le Danemark et le Portugal).

L'entreprise peut compter sur ses 7 000 employés répartis dans 600 agences qui adressent une clientèle majoritairement professionnelle (95 % de la clientèle totale).

Une histoire commune

L'histoire commune entre Kiloutou, Fluxym et Notilus débute il y a près de 10 ans. Déplorant l'obsolescence de la solution de gestion des notes de frais qu'ils utilisaient alors, Kiloutou décide de consulter les principaux acteurs du marché pour répondre à cette problématique et porte son choix sur **Notilus**. La solution séduit le donneur d'ordres par son côté novateur et ergonomique. Le projet est lancé en 2014 et est salué par l'ensemble des managers et valideurs de notes de frais. Les objectifs sont alors clairs et précis :

- **Améliorer l'expérience utilisateur** grâce à des fonctionnalités clés, comme la validation des notes

de frais hors système ou l'automatisation des workflows de validation.

- **Faciliter le stockage** des notes de frais, par la mise place d'un archivage à valeur probante.
- **Apporter des solutions de mobilité** pour les collaborateurs, au travers d'une application mobile et d'un OCR performant.

En 2020 que la digitalisation des notes de frais accélère fortement chez Kiloutou.

« La Covid a été un vrai coup d'accélérateur. De la même façon que nous avons amélioré la vie de nos clients, nous avons souhaité faire de même avec nos collaborateurs en modernisant le traitement de nos notes de frais.

L'objectif était de digitaliser un maximum de nos processus afin d'éviter les traitements papiers, réduire les contacts humains et répondre aux enjeux de nos collaborateurs en télétravail. »

« Fluxym nous a accompagné dans la digitalisation de l'entièreté de nos processus afin de répondre aux contraintes apportées par la crise sanitaire » déclare David Glatigny, Responsable Informatique RH et IT.

Fort du succès rencontrés lors des premières années du projet, la décision est prise de déployer la solution sur les 4 filiales de Kiloutou et à l'étranger (Allemagne et Espagne).



Les enjeux du déploiement à l'international

Accélérer le déploiement des outils

Pour répondre à cet enjeu de taille, les équipes de Fluxym et Notilus travaillèrent main dans la main pour industrialiser et faciliter les déploiements grâce à un kit « clé en main ». L'idée était de capitaliser sur l'existant et le projet initial réalisé quelques années auparavant afin de proposer un paramétrage et des workflows de validation typiques, faciles et rapides à reproduire et mettre en œuvre à l'international et dans les différentes filiales du groupe Kiloutou.

Professionnaliser et digitaliser les organisations

Une attention particulière a été portée à l'amélioration de la productivité et du bien-être des équipes. L'objectif était de supprimer les tâches manuelles et chronophages, telles que l'envoi, la réception et le traitement des justificatifs, afin que les collaborateurs puissent se consacrer à des tâches à plus forte valeur ajoutée tout en réduisant les risques d'erreurs.

Les bonnes pratiques du projet

Disposer d'un environnement de test dès les premiers

ateliers pour éprouver et mettre en application les différentes propositions afin d'anticiper le plus rapidement possible les éventuelles difficultés.

Réaliser un pilote auprès d'une population restreinte

pour tester, identifier les axes d'amélioration et adapter la solution avant un déploiement global auprès de l'ensemble des collaborateurs.

S'assurer de l'adoption des utilisateurs finaux :

la réussite d'un projet de digitalisation dépend principalement de l'adoption des utilisateurs à la plateforme et la conduite du changement est un enjeu majeur qu'il ne faut pas négliger. Dans ce contexte, des kits de prise en main et des supports de formation ont été transmis aux collaborateurs leur permettant une meilleure prise en main de la plateforme.

Impliquer les services tout au long du projet pour adresser les besoins des opérationnels et pas seulement ceux de la finance.

Interfacer Notilus avec le logiciel de paie pour automatiser la création des nouveaux collaborateurs et la mise à jour du workflow de validation en intégrant la notion de N+1.

Faciliter la prise en main des utilisateurs : la note de frais peut être un sujet sensible. La conduite du changement ne doit donc pas être négligée.

C'est pour cette raison que l'équipe projet de Benefit a réalisé des formations à distance ainsi qu'un guide de prise en main détaillant les principales fonctionnalités de la solution. Cela lui a permis de gagner du temps et de rendre les utilisateurs plus autonomes.

Les bénéfices clés du projet

Pour la Direction Comptable :

Les équipes comptables gagnent en efficacité grâce à la digitalisation des processus et la suppression des tâches chronophages et peuvent se consacrer à des missions à plus forte valeur ajoutée, grâce à un temps de traitement des notes de frais **divisé par quatre**. Par ailleurs, l'extraction et la collecte des différentes informations présentes sur une note de frais (montants, date, taux de TVA, etc) est facilitée grâce à un **OCR fiable** à 95 % et les risques d'erreurs sont amoindris.

Pour la Direction Financière :

La digitalisation du traitement des notes de frais permet un gain de coût non négligeable de l'ordre de X %. Le contrôle interne et la vérification des fraudes sont également améliorés, grâce à la mise en place de politiques de remboursement et l'automatisation des workflows de validation. Enfin, le kit de déploiement permet à la Direction Financière d'avoir une très bonne connaissance des ressources humaines et financières à mobiliser pour les futures mises en production, et lui donne une vision et une prédiction précise des dépenses à engager.



Pour le service financier :

Le bénéfice clé est le gain de temps. Ainsi, la vérification comptable (présence des justificatifs, concordance des montants, signature des valideurs, respect des seuils) est passée d'une journée à deux heures ; le paiement se fait maintenant en une heure.

La comptabilisation automatique des écritures et de l'imputation analytique simplifient énormément le travail des comptables. Ce temps libéré leur permet de se recentrer sur des actions à plus forte valeur ajoutée comme le contrôle plutôt que la saisie ou la relance des valideurs.

En outre, l'archivage à valeur probante permet de conserver les justificatifs au-delà de la période légale pour une durée de 10 ans, sans avoir à gérer la contrainte du stockage physique.

Pour les collaborateurs :

Du côté des utilisateurs aussi, la satisfaction est au rendez-vous. L'utilisation intuitive de l'application, la possibilité de saisir les **notes de frais** avec leur smartphone, d'intégrer le détail du frais en prenant les justificatifs en photo et de récupérer automatiquement les relevés des cartes affaire a grandement simplifié la saisie des notes de frais.

A présent, ces opérations peuvent se faire au fil de l'eau plutôt qu'en fin de mois.



Contactez nos experts